



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Testez le pass...sport montois !



Avec le Pass...sport montois, la Ville de Mont de Marsan offre la possibilité aux enfants comme aux adultes de pratiquer un sport, à bas coût, tout au long de l'année. Début des inscriptions le 26 août.

Ce dispositif permet de s'initier à des activités sportives et de loisirs à des prix très attractifs. L'adhésion est valable un an, un certificat médical est obligatoire au moment de l'inscription. Cette année encore, de nombreuses activités sont proposées, encadrées par les éducateurs du service des sports de la Ville :

Pour les adultes...

- **Sport bien-être et de pleine nature** : yoga, marche nordique ou marche zen, 1 séance/semaine
- **École de natation** : apprentissage de la natation en cours collectifs pour les adultes ne sachant pas nager, le lundi de 19h à 20h
- **Golf** : initiation au golf pour les débutants, ½ journée/semaine (mardi matin/après-midi ou jeudi après-midi)
- **Marche dans les quartiers de Mont de Marsan** : encadrée par un éducateur sportif, le lundi de 9h à 11h
- **Tournoi football plein air** (avril-juin 2020) : pour les groupes d'amis ou personnes appartenant à une même entreprise ou administration. Les matchs ont lieu le soir en semaine
- **Randonnées pédestres** : randonnées de moyenne montagne au Pays Basque ou dans les Hautes-Pyrénées

... et pour les enfants

- **Pass...sport 6-10 ans** : découverte de deux activités sportives par an au choix avec des associations partenaires. *Attention, inscriptions à partir du 9 septembre.*
- **École de natation** : apprentissage de la natation en cours collectifs pour les enfants de plus de 6 ans, 1h/semaine le mercredi après-midi
- **Bébés nageurs** : pour les enfants âgés de 5 mois à 5 ans, séance le mercredi ou le samedi en fonction des âges

Renseignements et inscriptions : Service des Sports - Château de Nahuques (avenue de Villeneuve à Mont de Marsan)
05 58 93 68 79 - sports@montdemarsan.fr - www.montdemarsan.fr